



Sortie Passage niveau 2019 MARSEILLE

Du 27 octobre au 2 novembre 2019

	Plongeur	Moniteur
Passage niveau	835 euros	300 euros
Exploration	785 euros	-

Inscription sur le site du club Galatée :
<http://www.galatee-meudon.com/evenements/>



Informations pratiques



- **Club de plongée:**

- **ATELIER DE LA MER :**

- Port de la Pointe Rouge - Entrée N°2

- 13008 Marseille

- Tel : 04 01 72 54 12

- Courriel : info@atelierdelamer.com

- Site : www.atelierdelamer-marseille.com

- 1ère plongée: Lundi 28 octobre matin

- Dernière plongée: 1 novembre après midi
 - Soit 10 Plongées, Blocs et plombs fournis,

- **Hébergement / Petit déjeuner:** (1 semaine)

- Balaena Hébergements :

- Dortoirs de 2,3, 4 et 6 personnes

- 10mn à pied du club, 1 Km

- 83, avenue de la pointe rouge, 13008 Marseille

- Arrivée Dimanche 27 à partir de 19h / Départ samedi 2 novembre matinée

- **Repas :** (Au club de Plongée)

- 1^{er} repas : Samedi matin (petit déjeuner) / dernier repas : Samedi 2 novembre (petit déjeuner)

Transport - SNCF:

Le prix de la sortie n'intègre pas le transport Paris- Marseille (train / voiture) + transfère gare / hôtel

N.B.: Option de voyage groupé SNCF. Réservation sur l'événement «Option Voyage Marseille».

Information sur le document «voyage Marseille»



Informations pratiques

- **Ne comprend pas:**
 - Transport Paris / Marseille / Paris
 - Location de matériel autres que bouteille et plombs
 - Dépenses personnelles et les boissons
- **Conditions d'inscriptions :**
 - Etre Membre du Galatée et à jour de cotisations
 - Certificat médical en règle
 - Participation Validée à la remise du chèque d'inscription
 - Possibilité de Payer en 3 fois sans frais ou par virement

Payement échéances :

	Moniteur	Plongeur passage niveau	Plongeur explo
Juin(1 fois)	300 euros	835 euros	785 euros
3 fois			
Juin	100 euros	278 euros	262 euros
Juillet	100 euros	278 euros	262 euros
Aout	100 euros	279 euros	261 euros

- Le club Galatée peut prêter le matériel contre caution. La location du matériel de plongée possible sur place (A régler au club de plongée)

- Condition d'annulation :
 - 30% du prix total à plus de 60 jours du départ (avec un minimum de 150€)
 - 50% du prix total de 60 jours à 45 jours du départ.
 - 100% du prix total à moins de 45 jours du départ

- **Petit rappel des conditions d'assurance:**
Sont exclus au titre des Indemnités Contractuelles les suites et conséquences d'accidents résultant :
 - **De l'ivresse, l'éthylisme, l'usage de drogues, de stupéfiants, de tranquillisants non prescrits médicalement.**
 - De la participation à une rixe, sauf en cas de légitime défense.
 - De la participation à des compétitions comportant l'utilisation de véhicules à moteur et à leurs essais.
 - De la pratique de tous les sports aériens.